

A la députation de la deuxième Chambre, l'Empereur a dit qu'il allait répondre incessamment, avec une franchise sans réserve. Mon séjour prolongé à Pesth, a-t-il ajouté, avait pour but de connaître, par moi-même, les vœux réels du pays. Les manifestations réitérées de la confiance publique ont produit sur moi une impression tout aussi favorable que l'unanimité qui s'est manifestée au sujet du but et du résultat final à atteindre. C'est pour cela que j'ai vu avec plus grand regret surgir, dans le cours des débats, des appréhensions se rapportant aux modes d'exécution que j'avais indiqués. L'Empereur croit que ces appréhensions ne paralyseront pas la bonne volonté d'arriver au résultat final, et il le désire d'autant plus, qu'il est pénétré de la conviction qu'il doit, dans l'intérêt même de toutes les populations de la monarchie, maintenir avec fermeté les principes fondamentaux émis dans le discours du trône.

### CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant, extrait de nos correspondances :

Paris, 28 février 1866.

Il y a eu conseil des ministres aujourd'hui sous la présidence de l'Empereur. S. M. l'Impératrice assistait à la séance.

Le Sénat, dans sa séance d'hier, a prononcé le renvoi au ministre de l'Intérieur de plusieurs pétitions signalant le danger des inhumations précipitées.

M. Boitelle siègeait pour la première fois dans la haute assemblée.

Contrairement à certaines prévisions, il n'a été donné aucune suite à l'incident qui a marqué hier la fin de la séance du Corps législatif. Le procès-verbal a été adopté sans observations.

Un journal annonce que M. Deguerry, curé de la Madeleine, va être nommé sénateur.

On annonce que M. Clément Duvernois entre à la Liberté amenant avec lui des écrivains qui doivent imprimer à ce journal des allures nouvelles.

C'est à tort qu'on attribue à M. de Girardin le projet d'acheter un journal de Paris ou de rentrer par un couloir métallique à la Presse. Le célèbre écrivain ne demanderait peut-être pas mieux que de quitter le far niente auquel il a condamné son activité fébrile, mais il rencontre et rencontre un obstacle insurmontable.

M. Frémy, directeur du Crédit Foncier, revient de Nice où il s'est rencontré avec le baron Haussemonn.

On a vu hier et aujourd'hui quelques bironnettes sur les toits de Paris.

Dans le jardin des Tuileries, non seulement le maronnier du 20 mars, mais plusieurs de ses voisins hâtifs ont des bourgeons prêts de s'épanouir.

Pour toute la correspondance, J. Reboux.

### CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

M. Mouzard-Sencier, notre nouveau préfet, a reçu hier, à midi, à la préfecture, les visites officielles. En présentant au premier magistrat du département les membres de la municipalité, M. Richebé, maire de Lille, s'est exprimé en ces termes :

Monsieur le préfet, J'ai l'honneur de vous présenter le corps municipal de la ville de Lille, qui vient vous présenter ses hommages.

Soyez, M. le préfet, le bien venu dans ce département, où vous avez laissé d'excellents souvenirs.

### TROISIÈME PARTIE.

PARIS.

Légèreté des projets de la jeunesse, ou du moins de ma jeunesse. Dès mon arrivée à Paris, je devais chercher à voir M. Chambly et le prier de vouloir bien m'aider à obtenir un emploi dans quelque administration. Tel était le but de mon voyage, et mon plan de conduite, et mon songe de pot au lait. Mais, dès les premiers pas que je fais hors de l'hôtel où j'ai été provisoirement m'installer, je me sens ébloui, étourdi, fasciné par tout ce qui se meut, s'agite, reluit, éclate, résonne dans ce tourbillon d'hommes, dans cette mer boueuse, dans cette ardente fournaise, dans ce pandémonium qu'on appelle Paris. Il y a là un mouvement et un spectacle dont, jusqu'à présent, rien ne m'avait donné l'idée, et ce mouvement me subjuguait, et ce spectacle s'empara de tous mes sens.

Naguère, j'allais rêver solitairement le long des rives du Doubs, au pied des rocs de la citadelle de Besançon, ou sur les vertes pelouses des prés de Vaud. Maintenant, je m'en vais aussi solitaire au milieu de la foule à laquelle je suis complètement étranger, errant à travers les rues, rêvant encore et, selon l'expression vulgaire, flânant.

Le mot de flâner est inscrit dans le dictionnaire de la langue islandaise. Les Islandais, avec leur caractère mélancolique, flânent dans leurs vastes champs de

M. Piétri nous avait promis son puissant concours pour nous aider à accomplir l'œuvre immense de la transformation de cette grande cité; malgré son départ inattendu, ce concours ne nous fera pas défaut, j'en suis certain; car nous retrouverons en vous, M. le préfet, un administrateur ferme et éclairé qui saura exposer nos besoins et appuyer nos légitimes intérêts auprès du gouvernement de l'Empereur.

M. le préfet a répondu :

Monsieur le maire, Messieurs,

Je m'efforcerai de justifier par la droiture de mes actes les espérances que vous voulez bien fonder sur mon administration.

Avec vous, j'irai droit au but. Le caractère sage et loyal des habitants du Nord m'inspire une trop affectueuse estime pour que j'hésite un seul instant à leur faire connaître l'attitude qui sera prise par le magistrat auquel l'Empereur, dans son Auguste bienveillance, a daigné confier l'administration de ce magnifique département.

Mes deux prédécesseurs, messieurs, ont rencontré parmi vous de légitimes sympathies. L'inépuisable bonté de M. Vallon, sa douce loyauté, sa longue expérience des affaires et les nombreux services que depuis huit années il a rendu à votre pays lui créaient des titres exceptionnels à votre confiance. M. Piétri n'était à Lille que depuis quelques mois et déjà vous aviez apprécié cette netteté de vues et de principes, cette fermeté bienveillante et cette remarquable intelligence qui ne pouvaient manquer d'appeler sur lui l'attention du chef de l'Etat.

Je le déclare sans fausse modestie, je suis loin d'avoir les éminentes qualités des collègues auxquels je succède aujourd'hui, j'ai la volonté de suivre les exemples qu'ils m'ont légués.

Comme eux, je tiendrai d'une main ferme et résolument dévouée le drapeau de l'Empire; comme eux j'étudierai les grandes questions agricoles, commerciales et industrielles qui s'agitent dans ces laborieuses contrées; comme eux je professerai le plus profond respect pour la religion et ses ministres; comme eux je veux être accessible à tous et travailler avec ardeur au bien-être de ces vaillantes populations qui font la richesse et la gloire de cette splendide province; comme eux, enfin, j'ai l'ambition de grouper autour de moi tous les bons citoyens, quel qu'ait été leur point de départ, qui comprennent que, pour clore nos révolutions et posséder l'ordre et la sécurité en même temps que le progrès et la liberté, il faut sincèrement soutenir les institutions impériales.

Messieurs, je ne suis pas tout à fait un étranger pour vous. Il y a douze ans, j'administrerais l'arrondissement de Valenciennes. J'y ai laissé des amis que je retrouve avec bonheur. Ils vous diront que j'ai l'habitude de ne pas déguiser mes impressions et de ne reculer devant aucune responsabilité. Ils ajouteront, j'en suis sûr, que les considérations personnelles n'ont jamais affaibli en moi les sentiments de justice et de modération auxquels un administrateur qui veut répondre aux nobles aspirations du souverain doit toujours obéir. Je suis resté ce que j'étais à Valenciennes. Veuillez en recevoir l'assurance, et permettez-moi d'espérer que, de votre côté, vous prêterez à mon administration un concours auquel j'attache le plus grand prix.

Je ne terminerai pas, monsieur le maire, sans vous exprimer combien je suis heureux de vous retrouver à la tête de l'administration municipale de Lille. En nous voyant ainsi réunis, il me semble que je n'ai pas quitté le département du Nord. Vous êtes pour moi le représentant honoré de toute une famille administrative qui, malgré l'absence et de plus récentes affections, n'a pas cessé d'occuper la première place dans mon esprit.

Nous n'avons pas besoin de dire que ces

paroles ont été accueillies avec la plus vive sympathie.

M. le préfet a d'ailleurs témoigné à toutes les personnes qui sont venues lui apporter leurs hommages une exquise bienveillance, et cette première entrevue a laissé dans tous les esprits la meilleure impression. (Mémorial de Lille).

On nous communique la note suivante :

L'extension de la télégraphie jusqu'aux chefs-lieux de canton et aux communes importantes va être activement poursuivie dès le retour de la belle saison. Le nombre des bureaux municipaux, qui est d'environ trois cents, sera au moins doublé et porté à six cents dans le courant de 1866. La combinaison adoptée pour l'organisation de la télégraphie cantonale, et qui consiste à faire participer l'Etat et les communes à la dépense, assure le développement rapide du réseau. Le choix des secrétaires de la mairie pour gérer les bureaux et le zèle intelligent avec lequel ils remplissent cette tâche, résolvent de la manière la plus satisfaisante la question du personnel.

Le Bulletin des Lois contient un décret portant promulgation d'une convention conclue, le 15 janvier, entre la France et la Belgique, pour l'établissement d'un chemin de fer international.

Le Gouvernement français prend l'engagement d'assurer l'exécution, par la Compagnie du Nord, d'un chemin de fer allant de Soissons à la frontière belge, dans la direction de Momignies. De son côté, le Gouvernement belge doit assurer l'exécution du chemin de fer de Chimay, dans la partie dudit chemin comprise entre Momignies et la frontière française.

Le raccordement des deux chemins français et belges se ferait par une ligne droite. Sur le territoire français, cette ligne aura une longueur de plusieurs kilomètres, et sur le territoire belge une longueur de neuf kilomètres environ, à laquelle fait suite une courbe d'un kilomètre. L'exploitation s'ouvrira au plus tard le 22 septembre 1869, et elle devra être organisée de manière à permettre de franchir sans obstacle la frontière dans un sens comme dans l'autre.

La Chambre de commerce de Lille se réunira le vendredi 2 mars 1866, à sept heures du soir.

L'ordre du jour de cette séance comprend les objets suivants :

1. Industrie sucrière. — Formation des types;
2. Magasins généraux et entrepôts;
3. China-grass.
4. Rapports et objets divers

Au marché aux grains de Lille du 28 février, il y a eu une baisse de 24 c. à l'hectolitre.

M. Casier, boucher à Fivès, malade depuis quelque temps, était entré en convalescence, mais il ne pouvait retrouver le sommeil. Avant-hier, il s'en plaignit à son médecin; celui-ci fit une ordonnance pour six pilules à prendre à certains intervalles. Vers sept heures du soir, au moment de se coucher, M. Casier avala une de ces pilules. Bientôt un lourd sommeil le saisit, il se mit à ronfler d'une façon si anormale que sa famille envoya chercher le pharmacien qui avait préparé les pilules. Celui-ci fit prendre un peu de café au malade, espérant de mettre fin à l'état de prostration dans lequel il se trouvait; mais tout fut inutile: à dix heures du soir, M. Casier rendait le dernier soupir. Quoique les pilules et l'ordonnance aient

été saisies, il paraît certain que la responsabilité du médecin et du pharmacien est à couvert, et que M. Casier a succombé à un mal interne. (Journal de Lille).

Le Mémorial de Lille publie la lettre suivante :

Lille, 28 février 1866.

Monsieur le Rédacteur du Mémorial de Lille,

Pendant que vous êtes à signaler les irrégularités du service du chemin de fer du Nord, il ne serait pas sans intérêt de signaler celle dont j'ai été victime, ainsi que dix ou douze autres voyageurs.

Devant partir dimanche matin par le train de 9 heures 55, qui arrive à Tournai à 10 heures 24, en correspondance avec l'omnibus d'Halluin, nous étions à la gare dix minutes avant l'heure du départ. Il y avait foule au guichet, où l'on distribuait également les billets pour la ligne de Tournai. Lorsque notre tour de prendre nos billets fut arrivé, il nous fut répondu que le train était parti. Il ne nous restait d'autre ressource que de prendre le train de 11 heures 15, qui n'étant pas en correspondance avec la voiture, nous a forcés de faire la route à pied.

Je compte sur votre obligeance, Monsieur le Rédacteur, pour signaler à l'administration un abus qui peut avoir des conséquences graves pour les voyageurs. Je vous présente, Monsieur, mes salutations empressées.

PAUL CAZIER.

Ce matin, vers trois heures et demie, un incendie a éclaté dans un bâtiment situé place de la mairie, appartenant à M. François Requillart. En moins d'une demi-heure, les flammes ont été éteintes et la perte, que l'on dit couverte par une assurance, s'élève approximativement à 400 fr.

Dans son audience d'aujourd'hui, le tribunal de simple police du canton de Roubaix a rendu 18 jugements concernant 44 inculpés, savoir :

5. Cabarets ouverts à une heure indue;
  4. Salubrité publique;
  1. Petite voirie;
  1. Police de roulage (défaut d'éclairage).
1. Contrevenant à la loi de 1844 sur le travail des enfants dans les manufactures;
2. Dégagements interdits le mercredi des Cendres;
  1. Injures verbales;
  3. Tapages nocturnes.

VILLE DE ROUBAIX

### MODIFICATIONS AUX ALIGNEMENTS DE LA RUE DU MOULIN.

Le Maire de la ville de Roubaix, Chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur

DONNE AVIS :

Qu'une enquête est ouverte sur le projet de modifications des alignements de la rue du Moulin.

En conséquence, les plans et autres pièces dudit projet resteront déposés au secrétariat de la Mairie de Roubaix, afin que chaque habitant puisse en prendre connaissance.

M. Parel, juge de paix du canton de Roubaix, nommé commissaire-enquêteur par l'arrêté de M. le Préfet, en date du 26 janvier 1866, recevra dans sa salle d'audience, les 15, 16 et 17 mars 1866, de onze heures à midi, les déclarations des habitants sur l'utilité publique du projet.

Roubaix, le 26 février 1866.

ERNOULT-BAYART.

### CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

Séance du 25 février 1866.

Présents — MM. Ernoul-Bayart, maire; J. Lagache, C. Descat, J. Renaux-Lemerre, adjoints; A. Fournier, Tiers-Bonte fils, Poillet-Desfontaines, Lefebvre, P. Cateau, A. Wabaux, E. Hannart, J. Ducatteau, E. France, L. Walle, L. Eckman, Delbecq-Desfontaines, Prouvost, L. Voreux, Motté-Bossut, Motté-Bossut, Lefebvre, Motté-Bossut, A. Toulemonde-Nollet, Stocq, A. Boutré, Ch. Bourcier, F. Duthoit, Dubar-Ferrier, D. Salembier. Absents — MM. Ferret-Duthoit; en voyage, H. Ternynck.

M. Sioen-Pin, secrétaire.

Le Conseil :

1. Entend la lecture d'un rapport de M. le Maire sur la distribution d'eau, nomme une commission composée de MM. Voreux, Delbecq-Desfontaines, Motté-Bossut, P. Parent, Dewarlez pour étudier le meilleur moyen qu'il y aurait à prendre pour éviter à la ville les pertes que lui fait éprouver cette distribution et vote un crédit nécessaire pour l'impression du rapport de M. Motté-Bossut et de la réponse de M. le Maire.

2. Renvoie à une séance extraordinaire son vote sur le classement des rues.

3. Autorise l'Administration à passer bail pour un an, renouvelable d'année en année, avec la veuve Bruin pour un dépôt de pompe à l'Alouette.

4. Vote un crédit supplémentaire de 592 fr. 30 pour la chimie.

5. Et un autre crédit supplémentaire pour le Bureau de Bienfaisance.

6. Renvoie à la prochaine séance son vote au sujet de déplacement de tranchées, fait en 1862 dans la rue de la Fosse-aux-Chênes.

7. Repousse les conclusions du rapport de la Commission du temple protestant, et charge le directeur des travaux communaux de faire un rapport détaillé sur l'état du temple actuel.

8. Vote une somme de 350 fr. pour confection de copies du plan des alignements de la ville.

9. Vote un crédit de 250 fr. sur l'exercice de 1866 pour construction d'un aqueduc provisoire traversant le chemin des Sept-Ponts.

La Grande-Harmonie de Roubaix a donné, dimanche dernier, son Concert d'hiver pour les membres de cette société et l'on peut dire que, sans charlatanisme, il a été digne des vrais connaisseurs en fait d'art, qui ne jugent pas les virtuoses sur une réputation plus ou moins étendue et qui applaudissent le talent sans se laisser éblouir par la célérité du nom.

Voici quels étaient les éléments du Concert de la Grande-Harmonie :

Deux grandes ouvertures; cela va sans dire;

Trois morceaux de chant par M<sup>lle</sup> Hasselmanns, cantatrice de Bruxelles;

Deux morceaux par M. Leclercq, première basse chantante de la Société impériale des Orphéonistes de Lille;

Une fantaisie et une valse pour piano, par M. Lavaine fils, de Lille;

Deux autres fantaisies pour hautbois, par M. Barrez, membre de la Grande-Harmonie;

Un morceau pour piston solo, par M. Heinevetter, sous-chef de la musique de la Grande-Harmonie.

Deux chansonnettes comiques pour finir chaque partie.

En tout, quatorze morceaux inscrits au programme. Ceux qui tiennent à la quantité avaient d'avance de quoi les satisfaire; mais ils ont eu surtout la qualité. C'est ce qu'il est facile de prouver.

M<sup>lle</sup> Hasselmanns est une jeune personne qui joint aux agréments de la figure et à la distinction de la tenue, une grâce aimable et modeste. Sa voix qui a suffisamment de volume et d'étendue, est douce et sympathique mais surtout nette et franche. M<sup>lle</sup> Hasselmanns aborde les difficultés sans appréhensions et lance les fioritures sans prétention. C'est en un mot une cantatrice de la bonne école.

La suite au prochain numéro.

lave, en face de leur grande mer boréale et de leurs pics de glace, de leurs jokull étincelants. Mais cette mobile et recelle, capricieuse et oublieuse, active et indolente jouissance qu'on nomme la flânerie n'existe dans tout son charme fantastique qu'à Paris, et dans certaines conditions de liberté et d'oïveté. Après les diverses sentences composées par différents philosophes, depuis Aristote jusqu'à Pascal, pour désigner les attributs spéciaux de l'homme, il ne est une qui, jusqu'à présent, si je ne me trompe, n'a été soumise à l'examen d'aucune académie, que je m'honore de découvrir et que je formule en ces termes : « Le vrai Parisien est un animal flâneur. »

En peu de temps, par une propension naturelle, je suis devenu Parisien. Cependant, je veux voir les musées. La galerie du Louvre me passionne. J'y vais chaque matin, et j'y passe de longues heures à contempler les chefs-d'œuvre des divers écoles, surtout ceux de l'école italienne dont la grâce infinie m'enchantait, et ceux de l'ancienne école allemande dont le caractère naïf et religieux a pour moi un attrait tout particulier. Là, du moins, mon esprit est occupé, et ma pensée maintenue à une certaine élévation.

Mais, quand les musées sont fermés, je reprends ma vie nomade, je retourne au Palais-Royal, sur les boulevards et dans les rues les plus fréquentées, m'arrêtant, comme un badaud, devant les magasins, devant une maison en construction, une charrette renversée, ou, ce qui est bien plus curieux encore, un bateau qui descend la Seine. A Besançon, je n'avais jamais été à théâtre. A Paris, j'y vais à peu près chaque soir, et je rentre dans ma chambre,

fatigué de mes courses, hors d'état de lire seulement deux bonnes pages avant de me coucher.

Bien des fois pourtant, je m'accuse de manquer indignement aux préceptes de ma grand-mère, d'outrager sa mémoire par l'oubli de mes devoirs. Bien des fois aussi, je prends la résolution d'aller, dès le lendemain, voir M. Chambly. Le lendemain venu, je me représente cet homme, que j'ai vu dans mon enfance, avec sa froide et railleuse figure, dont j'ai gardé un fâcheux souvenir. J'imagine une nouvelle raison pour ajourner ma visite, et je reprends le cours de mon existence désœuvrée.

Evidemment le travail est une des misères de la vie humaine : *Homo natus à mutiere, breve vivens, et multis repletur miseriis*. Dans le paradis terrestre, l'homme ne travaillait pas. Il donnait seulement un nom aux oiseaux du ciel et aux animaux de la terre, ce qui était une agréable distraction. C'est lorsqu'il eut touché au fruit défendu, au fruit fatal de l'arbre de la science du bien et du mal; cet lorsqu'il fut banni de sa délicieuse demeure que Dieu lui imposa le travail, comme un châtiement. Telle est la rigueur de cette loi, que personne ne peut l'enfreindre impunément. D'une façon ou de l'autre tout homme, quelle que soit sa situation sociale, riche ou pauvre, instruit ou ignorant, doit travailler. A l'un, le labeur manuel; à l'autre, le labeur de la pensée, souvent plus incertain et plus pénible que celui de l'ouvrier. Quiconque veut se soustraire à cette obligation, tôt ou tard, s'en repentira.

Moi, je ne me propose point de répudier cette obligation; au contraire, je voudrais

m'y soumettre, mais je m'en écarte, par un placide abandon à la rêverie et à l'indolence. A partir de mes années de collège, où je désirais si vivement complaire à ma généreuse grand-mère, trois fois dans ma vie, je me suis appliqué avec ardeur au travail et j'en ai été dignement récompensé. Plusieurs fois, je suis retombé dans mon inertie et dans une sorte de goût inné pour les luxueuses fantaisies; et ce n'est que par une grâce providentielle, sans doute par l'efficacité des vertus de mes parents, que j'ai échappé au péril de cette pente funeste.

C'est cette grâce providentielle qui a détourné de moi les mauvaises rencontres et les mauvaises liaisons, auxquelles j'étais exposé, quand je vins à Paris, si inexpérimenté, si crédule, si facile à tromper.

Je devais avoir alors une attitude bien peu dévouée et une figure bien débouffée; car personne ne se gênait pour moi. Dans les restaurants et les magasins, j'étais toujours servi le dernier; dans les rues, chaque passant prenait tranquillement, de mon côté, le haut du pavé et me poussait sans façon au bord du trottoir. J'ai remarqué aussi, et ceci m'était plus agréable, que les petits ramoneurs, les petits joueurs de harpe et les petits mendicants s'approchaient de moi avec une confiance particulière, et me tendaient la main, comme s'ils étaient sûrs d'avance que je ne m'éloignerais pas sans leur donner une aumône.

Avec toute ma simplicité, dans la première année de mon séjour à Paris, je n'ai été volé qu'une fois, et c'était de ma faute. Le soir en me couchant, j'oubliais souvent de fermer ma porte. Un flou, pour me punir de ma négligence, entra dans ma

chambre tandis que je dormais, enleva ma montre et mes habits. Le lendemain, effrayé par cette bonne aubaine, il voulut, je crois, revenir, car j'entendis en m'éveillant quelqu'un qui s'arrêtait à ma porte et tout doucement essayait de l'ouvrir. Mais cette fois, elle était bien close, et mon homme, si c'était lui, se retira tout penaud.

Cependant l'argent glisse entre les doigts, comme l'eau entre les mailles d'une corbeille d'osier. Je ne sais pas le mesurer. Je ne sais pas compter. Un beau jour je m'aperçus que mes deux mille francs sont terriblement amoindris, ces deux mille francs que ma tutrice épargnait avec une si généreuse sollicitude! Avec cette somme, je pouvais entreprendre une tâche sérieuse. Je pouvais, en consacrant une partie de mon temps à quelque travail lucratif, employer l'autre à réaliser le vœu de ma grand-mère, à suivre les cours de l'école de droit et à conquérir un honorable diplôme. De vaillants jeunes gens sont entrés ainsi dans le combat de la vie, par un mâle effort, par une ferme persévérance, ont acquis une noble place dans les lettres ou les arts, dans les régions de la science ou de l'administration! Mais je n'ai point tant de courage ni d'ambition. Dans mes heures graves, je me dis tout simplement que je dois porter ma lettre de commandation à M. Chambly; ensuite je réfléchis qu'il n'y a pas grand inconvénient à faire cette démarche quelque autre jour.

La suite au prochain numéro.